

**LA DEUXIÈME
CHARTRE DU PARC
NATUREL URBAIN
DE STRASBOURG
2019-2023**

.....
PROJETS DE
TERRITOIRES,
TERRITOIRES
DE PROJETS

PARTIE 2
**LES ENGAGEMENTS
DES ACTEURS**





Les acteurs du PNU de Strasbourg s'engagent ensemble pour faire vivre la Charte du PNU de Strasbourg, chacun selon son statut.

- P4. VILLE DE STRASBOURG**
- P5. PARTICULIER : HABITANT, JARDINIER**
- P6. VISITEUR OU USAGER OCCASIONNEL**
- P7. ASSOCIATION**
- P8. PROFESSIONNEL ET ACTEUR SOCIO-ÉCONOMIQUE**
- P9. ACTEUR DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**
- P10. ACTEUR DE L'ÉDUCATION : PETITE ENFANCE, ÉCOLE, COLLÈGE, LYCÉE**
- P11. ACTEUR DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET À L'ENVIRONNEMENT**



LA DEUXIÈME CHARTE DU PARC NATUREL URBAIN DE STRASBOURG

PROJETS DE
TERRITOIRES,
TERRITOIRES
DE PROJETS

VILLE DE STRASBOURG

Je signe la charte du PNU Ill Bruche en tant que
MAIRE DE LA VILLE DE STRASBOURG,
mandaté par le Conseil municipal du
et engagé aux côtés des agents des services de
l'Administration de l'Eurométropole, dans la réussite
des projets de territoires Ill Bruche et Ill Rhin du PNU
de Strasbourg, pour la période 2019-2023.

La Ville de Strasbourg met en œuvre, dans le respect
des orientations générales et de la démarche du PNU de
Strasbourg, les programmes d'actions 2019-2023 qui
visent à :

1- Raconter les PNU Ill Bruche et Ill Rhin, favoriser la
découverte de leurs patrimoines naturels et urbains pour
tous les publics, renforcer l'écocitoyenneté sur le PNU Ill
Bruche ;

2a- Faire de l'Elsau un EcoQuartier (cf. label national),
en réhabilitation et valorisant son patrimoine naturel :
Ill, prairies, berges, jardins, balcons, éco rénovation,
déplacements en modes doux, en s'appuyant sur le projet
de renouvellement urbain et le Plan climat air énergie
territoires de l'Eurométropole ;

2b- Faire émerger et mettre en œuvre les projets
favorisant les liens entre habitants, agriculteurs,
maraichers et jardiniers sur l'ill Rhin ;

3a- Valoriser les sites et paysages dans un esprit
d'adaptation et de lutte face au changement climatique ;

3b- Mettre à disposition des lieux pour des activités
« PNU compatibles » et le rayonnement du PNU : Tour du
Schloessel, Octroi de l'Orangerie,...

4- Veiller à un développement du PNU alliant le
renforcement de la biodiversité et la qualité urbaine et
paysagère ;

5a- Contribuer à développer une économie locale « PNU
compatible » ;

5b- Lancer des appels à projet pour la réactivation de
lieux patrimoniaux.

La Ville de Strasbourg agit aux côtés des services de
l'Eurométropole pour résorber les points noirs
environnementaux tels que les dépôts de déchets,
décharges sauvages, sols souillés ou pollués.

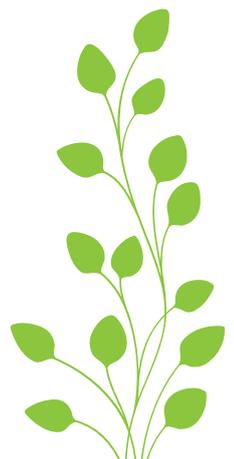
La Ville de Strasbourg met en œuvre ces actions sur le
mode de la co-construction, confirme le fonctionnement
du Conseil des acteurs du PNU Ill Bruche et instaure un
nouveau Conseil des acteurs du PNU Ill Rhin.

La Ville de Strasbourg propose un mode d'engagement
spécifique complétant cette Charte du PNU pour les élus
et agents volontaires de la Ville de Strasbourg et voire,
au-delà.

La Ville de Strasbourg veille à permettre la réussite des
engagements des autres acteurs signataires et valorise
leurs engagements par ses outils de communication.

Date :

Signature :



LA DEUXIÈME CHARTE DU PARC NATUREL URBAIN DE STRASBOURG

PROJETS DE
TERRITOIRES,
TERRITOIRES
DE PROJETS

PARTICULIER : HABITANT, JARDINIER

Cochez la case qui vous intéresse : PNU Ill Bruche PNU Ill Rhin Les deux

Prénom et nom :

.....

Adresse :

.....

E-mail :

J'adhère aux valeurs et orientations du Parc naturel urbain, à sa démarche participative. Je souhaite être informé du programme et des travaux du PNU de Strasbourg à mon adresse e-mail ci-dessus. Je choisis les items suivants pour m'engager sur les années 2019-2023 (en cocher au moins 8) :

Découvrir le PNU et participer à la vie du PNU

- Je découvre la démarche, les sites et les acteurs du PNU : qui fait quoi ? où ? comment ?
- Je fais découvrir la démarche, les sites, les acteurs du PNU à mes relations, enfants et jeunes.
- J'observe et j'accueille la flore et la faune sauvage avec respect, je propose à la Ville des projets « Strasbourg ça pousse » de végétalisation de l'espace public.
- Je me tiens informé sur la vie du territoire, fais part de mes idées, mes interrogations, critiques et donne mon avis.
- Je participe à la vie associative et culturelle locale et encourage les pratiques écoresponsables dans les structures locales où je suis engagé.
- Je cherche à connaître les commerçants, artisans, restaurants du PNU et j'achète localement et notamment des produits fabriqués localement.

Adopter un mode de vie responsable

- Je respecte les sites et rapporte mes déchets chez moi, par exemple, je n'abandonne pas mes mégots par terre ou je participe aux chantiers de nettoyage citoyens.
- Je m'efforce de limiter les déchets à la source et à éviter

le gaspillage (par exemple je mets un « Stop pub » sur ma boîte aux lettres, j'achète des produits frais et non emballés...).

- Je me forme aux méthodes naturelles de jardinage et de compostage (cf. Lettre du Club « Compostage et jardinage au naturel », formations au CINE, La Maison du Compost...) et les mets en pratique dans les espaces que je jardine : mon balcon, mon jardin ou le pied d'arbre près de chez moi, je composte mes déchets organiques, j'évite les pesticides et les engrais chimiques, je limite l'imperméabilisation des sols.
- Je ramasse les déjections de mon chien, j'encourage d'autres propriétaires de chiens à faire de même, je récupère et diffuse des sachets à crottes, mon chien utilise les aires d'ébat, les canisites et respecte les espaces réservés aux enfants et aux familles.

- Je privilégie mes déplacements à pied, à vélo, en transport en commun, en covoiturage, notamment pour mes trajets quotidiens et mes courses.

- J'utilise les offres locales pour mes pratiques sportives, artistiques.

- Je sollicite des conseils écoresponsables en cas de projet sur mon logement.

Faire connaître le PNU et les pratiques responsables

- Je sensibilise mes voisins au respect des espaces publics et privés et de l'environnement, par exemple en rappelant les consignes de tri des déchets dans le local poubelle de mon immeuble.
- J'encourage mon entourage à jardiner au naturel et à composter individuellement ou collectivement et les mets en contact avec les personnes ressources.
- J'invite mes voisins à jardiner avec moi, j'échange des graines et des plants avec mes voisins et privilégie des graines et des plants bio ou d'origine locale.

Date :

Signature :

LA DEUXIÈME CHARTE DU PARC NATUREL URBAIN DE STRASBOURG

PROJETS DE
TERRITOIRES,
TERRITOIRES
DE PROJETS

VISITEUR OU USAGER OCCASIONNEL

Cochez la case qui vous intéresse : PNU Ill Bruche PNU Ill Rhin Les deux

Prénom et nom :

.....

Qualité :

Adresse :

.....

E-mail :

J'adhère aux valeurs et orientations du Parc naturel urbain de Strasbourg, à sa démarche participative. Je souhaite être informé du programme et des travaux du PNU de Strasbourg à mon adresse e-mail ci-dessus. Je choisis les items suivants pour m'engager sur les années 2019-2023 (en cocher au moins 5) :

Découvrir et faire découvrir la vie du PNU

- Je découvre la démarche, les sites, les acteurs du PNU Ill Bruche, du PNU Ill Rhin.
- J'observe et j'accueille la flore et la faune sauvage avec respect.
- Je fais découvrir la démarche, les sites, les acteurs du PNU à mes relations, enfants et jeunes.
- Je parle du PNU de Strasbourg et de ses valeurs à mon entourage et je conseille cette destination.
- Je poste des photos de mes découvertes dans le PNU sur les réseaux sociaux.

Adopter un mode de vie responsable

- Je respecte les sites, la faune et la flore et rapporte mes déchets à la maison.
- Je privilégie mes déplacements à pied, à vélo, en transport en commun.
- J'adopte des pratiques éco-responsables.

Participer à la vie locale du PNU

- Je participe dans le PNU à des opérations de nettoyage des espaces publics du PNU.
- Je participe, dans le PNU, à des chantiers participatifs, des RDV, des ateliers, des actions bénévoles.
- Je fais part de mes idées, mes observations, mes interrogations, mes critiques, donne mon avis, fais des propositions sur les projets et la vie dans les quartiers.
- Je participe à la vie associative et culturelle locale et encourage les pratiques écoresponsables dans les structures locales où je suis engagé.
- Je cherche à connaître les commerçants, artisans, restaurants du PNU et j'achète localement et notamment des produits fabriqués localement.

Date :

Signature :



LA DEUXIÈME CHARTE DU PARC NATUREL URBAIN DE STRASBOURG

PROJETS DE TERRITOIRES, TERRITOIRES DE PROJETS

ASSOCIATION

Cochez la case qui vous intéresse : PNU Ill Bruche PNU Ill Rhin Les deux

Prénom et nom :

Qualité :

Représentant de l'association :

Adresse :

E-mail :

L'association adhère aux valeurs et orientations du Parc naturel urbain de Strasbourg, à sa démarche participative. Elle souhaite rester informée du programme et des travaux du PNU de Strasbourg et tenter d'y participer activement. Elle choisit les items suivants pour s'engager sur les années 2019-2023 (en cocher au moins 7) :

Découvrir et faire découvrir le territoire du PNU, sa démarche, ses acteurs

- Organiser des activités ou des visites, ouvertes à toutes et tous, si possible intégrées au programme d'animation du PNU de Strasbourg.
- Inscrire la Charte du PNU dans son projet d'association, mobiliser les acteurs de l'association, devenir porte-parole du PNU.
- Découvrir et promouvoir les activités artistiques, culturelles et économiques existantes dans les quartiers et encourager les activités nouvelles en lien avec le PNU Ill Bruche ou Ill Rhin.

Développer des pratiques responsables

- Développer les réflexes « transports collectifs », « marche », « vélo », « véhicules partagés » dans ses pratiques associatives.

- Participer à des enquêtes, des campagnes d'inventaires participatifs sur la faune et la flore, ou des mesures diverses pour contribuer à l'augmentation des connaissances locales et mieux gérer les milieux.
- Organiser ses manifestations de manière éco-responsable.
- Signer la Charte « Tous unis pour plus de biodiversité » en cas de gestion d'espaces de nature.

Promouvoir des projets spécifiques

- Accompagner des habitants ou des groupes d'habitants dans la démarche « Strasbourg ça pousse » : végétalisation des pieds d'arbres, participation à des jardins partagés, potagers urbains, plantations d'arbres ou de vergers collectifs, compostage.
- Prendre en charge des temps d'animation à la Maison du PNU de la Tour du Schloessel ou de l'Octroi de l'Orangerie (à compter de son ouverture).
- Choisir un site du PNU pour y organiser des journées de nettoyage périodiques et s'impliquer dans sa gestion avec le soutien des services municipaux.

Contribuer à la vie locale

- Développer des activités inter associatives et de mutualisation dans le cadre du développement durable (événements, achats partagés, partages de compétences, chantiers...);
- Porter des débats, des enquêtes pour mieux connaître et mixer les besoins des habitants ;
- Identifier les besoins locaux (ex : arceaux à vélo, culturels...) et les transmettre à la Direction de territoire ou à l'adjoint de quartier ;
- Se rendre disponible afin de siéger, sur invitation, au Comité de pilotage du PNU comme porte-parole des acteurs du PNU.

Date :

Signature :

L'association signataire de la Charte pourra utiliser les logos du PNU de Strasbourg de 2019 à 2023.



LA DEUXIÈME CHARTE DU PARC NATUREL URBAIN DE STRASBOURG

PROJETS DE
TERRITOIRES,
TERRITOIRES
DE PROJETS

PROFESSIONNEL ET ACTEUR SOCIO-ÉCONOMIQUE

Cochez la case qui vous intéresse : PNU Ill Bruche PNU Ill Rhin Les deux

Prénom et nom :

Qualité :

Représentant la structure :

Adresse :

E-mail :

La structure adhère aux valeurs et orientations du Parc naturel urbain de Strasbourg, à sa démarche participative. Elle souhaite rester informé du programme et des travaux du PNU de Strasbourg par l'adresse e-mail ci-dessus. Elle choisit les items suivants pour s'engager sur les années 2019-2023 (en cocher au moins 5) :

- Découvrir la démarche PNU, les lieux et les acteurs du PNU : « qui fait quoi ? », « où ? », « comment ? », et inciter ses employés, ses collègues ou ses clients à faire de même.
- Participer à des temps de découverte, des portes ouvertes thématiques (artisanat, métier de la bouche, santé, artistes, éducation ...).
- Valoriser ses locaux, par une intégration paysagère favorisant la biodiversité et la mise en valeur du patrimoine.

- Signer la Charte « Tous unis pour plus de biodiversité » en cas de gestion d'espaces de nature.
- Adopter des pratiques éco-responsable.
- Inciter ses employés et ses clients à participer à des opérations de nettoyage des espaces publics ou à des chantiers participatifs, des enquêtes, à adopter des écogestes, à éviter le gaspillage, à participer à des actions de valorisation du territoire.
- Favoriser l'échange de matériaux, la réutilisation et le recyclage des déchets (en lien notamment avec Emmaüs et ENVIE ...).
- Mettre son savoir-faire au service du territoire, par des formations ou des conférences utiles localement, et faire connaître le PNU à son propre public.
- Choisir un site du PNU et y assurer une présence responsable.
- Participer à la création d'un label PNU pour les produits locaux.

Date :

Signature :

La structure, en tant que signataire de la Charte du PNU et sous réserve de l'autorisation du Conseil des Acteurs et de la Ville de Strasbourg, pourra utiliser les logos du PNU de Strasbourg.



LA DEUXIÈME CHARTE DU PARC NATUREL URBAIN DE STRASBOURG

PROJETS DE
TERRITOIRES,
TERRITOIRES
DE PROJETS

ACTEUR DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Cochez la case qui vous intéresse : PNU Ill Bruche PNU Ill Rhin Les deux

Prénom et nom :

.....

Qualité :

Représentant la structure :

.....

Adresse :

.....

E-mail :

La structure adhère aux valeurs et orientations du Parc naturel urbain de Strasbourg, à sa démarche participative. Elle souhaite rester informée du programme et des travaux du PNU de Strasbourg à l'adresse e-mail ci-dessus. Elle choisit les items suivants pour s'engager sur les années 2019-2023 (en cocher au moins 8).

Pour des aménagements intégrés à leur environnement et à leur quartier

- Prendre connaissance de la Charte du PNU, sa démarche, son territoire, ses acteurs, avant d'y engager un projet de manière à bien l'intégrer dans son environnement, son voisinage, son paysage, ainsi que dans la vie des quartiers et leur évolution, en intégrant notamment les questions d'énergies, de charges et de lutte contre l'îlot de chaleur urbain.
- Jouer le jeu de la concertation et de la co-construction, développer de l'habitat participatif.
- Promouvoir au sein du projet une articulation entre les enjeux sociaux-économique et environnementaux, prenant en compte par exemple l'économie sociale et solidaire.
- Enrichir son projet par du culturel et de l'artistique (cf. Opération Signature de l'Eurométropole).
- Favoriser les déplacements actifs et alternatifs au sein et aux alentours du projet.
- Proposer, animer ou participer à des visites de sites et de chantier exemplaires (notamment d'un point de vue biodiversité, matériaux bio-sourcés, énergie positive).
- Contribuer au label EcoQuartier (Elsau), à construire ou faire vivre la Charte Aménagement et habitat durable de l'Eurométropole (prévues en 2019).

Pour contribuer au maintien de la biodiversité dans le PNU

- Caractériser son projet à « biodiversité positive » : plus de biodiversité à la fin du projet qu'au début, notamment dans les espaces concernés par la trame verte et bleue ou le tissu naturel urbain (cf. PLU).
- Préserver les espèces présentes, planter des essences locales ou adaptées, intégrer la végétation et l'accueil de l'avifaune directement au bâti, veiller à la diversification des espèces et des milieux naturels des trois strates (herbacée, arbustive et arborée).
- Signer la Charte « Tous unis pour plus de biodiversité » de l'Eurométropole et bénéficier de formations.
- Apporter une attention spécifique aux limites séparatives : utilité, hauteur adaptée des clôtures, matériaux bio-sourcés (cf. site démonstratif des Folies du Muhlbach de Haies vives d'Alsace), transparence et ouverture visuelle sur le paysage, perméabilité pour la petite faune, végétation variée à floraison étalée sur la saison, et à strates étagées (herbacée, arbustive et arborée).
- Prévoir des espaces de plantations nourricières, compostage, gestion des déchets faciles à gérer.

Pour des aménagements éco-responsables

- Viser la sobriété énergétique et assurer 50% des besoins énergétiques du bâtiment sous la forme d'énergie renouvelable ;
- Développer des techniques d'éco-construction ou d'éco-rénovation, notamment en utilisant des matériaux bio-sourcés ou d'origine locale, dont du bois ;
- Concevoir la gestion et l'infiltration des eaux pluviales sur site de manière responsable pour faciliter l'entretien ultérieur et en tenant compte de l'aggravation des phénomènes de pluie intense ou de sécheresse ;
- Optimiser la réalisation des voiries publiques et privées, perméabilité et coût global.

Date :

Signature :

La structure, en tant que signataire de la Charte du PNU, et sous réserve de l'autorisation du Conseil des acteurs du PNU et de la Ville de Strasbourg pourra utiliser les logos du PNU de Strasbourg de 2019 à 2023.

LA DEUXIÈME CHARTE DU PARC NATUREL URBAIN DE STRASBOURG

PROJETS DE
TERRITOIRES,
TERRITOIRES
DE PROJETS

ACTEUR DE L'ÉDUCATION : PETITE ENFANCE, ÉCOLE, COLLÈGE, LYCÉE

Cochez la case qui vous intéresse : PNU Ill Bruche PNU Ill Rhin Les deux

Prénom et nom :

Qualité :

Structure :

Adresse :

E-mail :

J'adhère aux valeurs et orientations du Parc naturel urbain de Strasbourg, à sa démarche participative.

Je souhaite être informé du programme et des travaux du PNU de Strasbourg à mon adresse e-mail ci-dessus.

Je choisis les items suivants pour m'engager ou engager mon établissement sur les années 2019-2023 (en cocher au moins 5) :

- Je découvre les territoires du PNU et mets en œuvre des moyens pour sensibiliser les enfants/ jeunes à l'appropriation des territoires de proximité, de leur histoire et au respect de l'environnement.
- Je développe des relations entre la structure et les autres organismes et habitants du territoire et favorise les liens entre eux.
- Je développe des relations intergénérationnelles au sein de mon établissement.

Je collabore avec d'autres acteurs éducatifs pour développer des actions éducatives sur l'environnement, la biodiversité, l'alimentation saine, la réduction des déchets, la qualité de l'air, l'énergie et le climat, le sport dans la nature, pour mes élèves et/ou mon établissement, ou dans le cadre de mes fonctions (Protéger l'environnement j'adhère, projet Eau de l'agence de l'eau...).

Je m'informe et m'engage avec mes collègues vers le label Eco-école et/ou le label académique Ecole/établissement en démarche de développement durable (E3D).

Je favorise les pratiques de mobilité douce et de proximité pour les trajets domicile-structure et les sorties.

Je renforce la biodiversité dans mon établissement, faune, flore, cultures nourricières.

Je développe régulièrement des activités du dehors, au contact de la nature, dans mon établissement, mon quartier, le PNU et plus loin...

Je participe au développement des facultés d'émerveillement des enfants, d'observation, de rêve.

Je développe les relations de coopération entre enfants / jeunes et entre adultes, parents ou professionnels.

Je fais connaître mes actions et mes réussites dans ces domaines, auprès de mon réseau, des acteurs du PNU.

Date :

Signature :

L'acteur ou la structure, en tant que signataire de la Charte et sous réserve de l'autorisation du Conseil des acteurs du PNU et de la Ville de Strasbourg, pourra utiliser les logos du PNU de Strasbourg de 2019 à 2023.



LA DEUXIÈME CHARTE DU PARC NATUREL URBAIN DE STRASBOURG

PROJETS DE
TERRITOIRES,
TERRITOIRES
DE PROJETS

ACTEUR DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET À L'ENVIRONNEMENT

Cochez la case qui vous intéresse : PNU Ill Bruche PNU Ill Rhin Les deux

Prénom et nom :

Qualité :

Structure :

Adresse :

E-mail :

Construire collectivement un projet pérenne d'éducation à l'environnement sur le PNU Ill Bruche ou le PNU Ill Rhin, porté par SINE, et en collaboration avec la Ville et l'Eurométropole.

Mener des projets en collaboration avec les Musées de Strasbourg, le Centre d'Interprétation de l'architecture et du patrimoine et leurs services pédagogiques.

Contribuer à l'enrichissement et à la transmission des savoirs notamment sur la nature, l'environnement, l'histoire des quartiers.

Mobiliser des moyens financiers existants pour mener des projets d'éducation à l'environnement et au développement durable, et pour leur évaluation.

La structure adhère aux valeurs et orientations du Parc naturel urbain de Strasbourg, à sa démarche participative. Elle souhaite rester informée du programme et des travaux du PNU de Strasbourg au moyen de l'adresse e-mail ci-dessus. Elle choisit les items suivants pour s'engager sur les années 2019–2023 (en cocher au moins 3)

Date :

Signature :

Faire découvrir le territoire du PNU aux animateurs de ma structure et aux publics encadrés.

Mener des projets facilitant l'appropriation des territoires.

La structure signataire de la Charte pourra utiliser les logos du PNU de Strasbourg de 2019 à 2023.





La promenade des civelles

CONTACT

BÉATRICE PIPART

VILLE DE STRASBOURG, MISSION VILLE EN TRANSITION,
DIRECTION URBANISME ET TERRITOIRE

Téléphone : **+33 (0)3 68 98 73 36**

Courriel : beatrice.pipart@strasbourg.eu

Adresse postale : **1, Parc de l'étoile 67 000 Strasbourg Cedex**